

hep/ Guide des doctorant·e·s de la HEP Vaud

Le guide des doctorant·e·s a été réalisé par un groupe de travail de l'association des Assistant·e·s (AdA-HEP).

Ce document s'adresse aux collaboratrices et collaborateurs de la HEP Vaud s'engageant dans un travail de thèse, et plus particulièrement aux assistant·e·s doctorant·e·s nouvellement engagé·e·s, comme toi. Il s'inscrit en complément à deux autres textes de référence pour les assistant·e·s à la HEP Vaud, à savoir le Règlement sur les assistant·e·s de la HEP Vaud, ainsi que la Charte des doctorant·e·s. Dans une perspective plus pratico-pratique, son objectif est de t'accueillir et de te renseigner sur le fonctionnement de l'institution HEP Vaud, ainsi que celui de la thèse dans ce cadre.

Toutes les informations que tu reçois au début (y compris celles de ce guide!) peuvent paraître impressionnantes: chaque lieu de travail fonctionne différemment et a ses règles, ses procédures et ses acronymes. Mais ne t'inquiète pas: la découverte est toujours graduelle et tu as le droit de ne pas tout savoir dès le début!

TABLE DES MATIÈRES

ORGANISATION ET FORMATIONS DE LA HEP	3
Organisation de la HEP	3
Formations proposées par la HEP	4
Les sites de la HEP	5
Bibliothèque de la HEP	5

FAIRE UNE THÈSE DANS UNE HEP SUISSE : QUELQUES SPÉCIFICITÉS	6
L'inscription en thèse	6
L'encadrement de la thèse	6
Quelques pistes pour un travail efficace	8
Suivre des formations	8
Mettre de l'ordre dans la masse d'informations que tu manipules au quotidien	8
Rester informé-e de l'actualité du terrain et/ou de la recherche	8
Utiliser des logiciels adéquats	8
Le format rédactionnel de la thèse	9
La monographie	9
La thèse par articles	9
Le choix de la langue	9
La formation doctorale	10
Thèse dirigée par une des universités romandes	10
Thèse en didactique disciplinaire	10
Thèse dirigée par une université étrangère	10
Échanges et mobilité	10
<i>Summer schools</i> et Journées doctorales	10
La relation avec la-le directeur-trice de thèse HEP	11

L'ASSISTANAT À LA HEP	12
Le cadre administratif	12
Le travail d'assistanat	12
Astuces et conseils pratiques	13
Les aspects financiers	13

LE BIEN-ÊTRE DU-DE LA DOCTORANT-E : VIE PRIVÉE, SOCIALE, SPORTIVE ET FESTIVE	15
Équilibre vie privée - vie professionnelle	15
Le jardin pédagogique de la HEP... Le jardinage rend heureux	15
Que faire en cas de situations difficiles au travail ?	16
Soutien psychologique	16
La vie festive de Lausanne	17

ANNEXES	18
ANNEXE I: Glossaire des acronymes	18
ANNEXE II: Ressources utiles pour accompagner l'écriture	18
ANNEXE III: Ressources liées aux aspects administratifs	18
ANNEXE IV: Liens relatifs à l'inclusion des étudiant-e-s étranger-e-s	19

Organisation de la HEP

La HEP Vaud, comme tu le sais probablement déjà, fait partie d'un réseau de seize hautes écoles pédagogiques en Suisse. La HEP Vaud remplit trois fonctions principales : 1. La direction de l'institution ; 2. la formation et la recherche ; 3. le support. Voici comment et par qui sont respectivement assurées ces trois fonctions :

1. **Le comité de direction (le CD)** assure la direction de l'École. Il est composé actuellement par le Recteur Monsieur Thierry Dias, le Directeur de la formation Monsieur Cyril Petitpierre et la Directrice de l'administration Madame Sandra Cottet.
2. **Les unités d'enseignement et de recherche (UER)** assurent les formations initiales et continues dans différentes disciplines. Le corps professoral, souvent abrégé *PER* (Personnel d'enseignement et de recherche) se compose de nous-mêmes les Assistant·e·s-Diplômé·e·s, des Chargé·e·s d'enseignement, des Professeur·e·s associé·e·s et des Professeur·e·s ordinaires. Voici les douze UER de la HEP :
 - L'UER de Didactiques de l'art et de la technologie (UER-AT)
 - L'UER d'Acteurs, Gestions, Identités, Relations, Systèmes (UER-AGIRS)
 - L'UER de Développement de l'enfant à l'adulte (UER-DV)
 - L'UER d'Enseignement, apprentissage et évaluation (UER-ENS)
 - L'UER de Didactiques de l'éducation physique et sportive (UER-EPS)
 - L'UER de Didactique du français (UER-FR)
 - L'UER de Didactiques des langues et cultures (UER-LC)
 - L'UER de Médias, usages numériques et didactique de l'informatique (UER-MI)
 - L'UER de Didactiques des mathématiques et des sciences de la nature (UER-MS)
 - L'UER de Pédagogie et psychologie musicales (UER-MU)
 - L'UER de Pédagogie spécialisée (UER-PS)
 - L'UER de Didactiques des sciences humaines et sociales (UER-SHS)

Les filières sont chargées d'élaborer et organiser les programmes des formations proposées par la HEP. Les filières de la HEP Vaud sont les suivantes :

- la Filière Enseignement primaire
- la Filière Enseignement secondaire I
- la Filière Enseignement secondaire II
- la Filière Pédagogie spécialisée
- la Filière Formations postgrades
- la Filière Formation continue.

Comment sont liées les filières et les UER ?

Ce qui lie les filières et les UER sont les enseignements offerts par la HEP. Ils sont a priori organisés sous la forme de modules, composés d'un cours et de plusieurs séminaires associés. Chaque module s'inscrit dans le **programme de formation d'une filière** et est dispensé par les formatrices et **formateurs d'une UER**.

Tu peux donc visualiser cette organisation comme un tableau à double entrée, avec les UERs en colonne, les filières en ligne, et les modules à l'intersection des deux.

Quelques exemples :

- le module BP41ENS s'inscrit dans le Bachelor en enseignement primaire (sous la responsabilité de la filière Enseignement primaire) et il est dispensé par les formatrices et les formateurs de l'UER EN (Enseignement, apprentissage et évaluation).
- Le module MSMAT31 s'inscrit dans le Master en enseignement pour le degré secondaire I (sous la responsabilité de la filière Enseignement secondaire) et il est dispensé par les formatrices et les formateurs de l'UER MS (Mathématiques et sciences de la nature)

3. **Les Unités de service** assurent le bon fonctionnement de l'institution. Ces missions et prestations sont assurées par le personnel administratif et technique, souvent abrégé PAT. Les Unités de service sont plurielles et comprennent notamment: le Service académique, le Grants Office, le service de Communication, d'Informatique, le Centre de soutien à l'e-learning, le Centre assurance qualité, les Ressources Humaines, les Finances, Infrastructures, les Relations internationales et mobilité, de Statistique, d'Information académique et planification, Centre de soutien à la formation pratique en établissement.

<http://www.hepl.ch/accueil/mission-et-organisation/organisation/unites-de-service.html>

<https://www.hepl.ch/files/live/sites/files-site/files/unite-communication/documents/2022/organigramme-avril-2022-hep-vaud.pdf>

Formations proposées par la HEP

La HEP prépare ses étudiants en offrant de multiples formations à l'enseignement et à l'éducation pour tous les niveaux de la scolarité et pour des élèves de tout âge.

En ce qui concerne les formations initiales, la HEP propose des formations pour les degrés primaire, secondaire I et secondaire II, ainsi qu'un master pour l'enseignement spécialisé, et d'autres types de secteurs professionnels comme la recherche et l'administration. Plus spécifiquement, la HEP distingue ces formations initiales dans deux catégories, une concernant les formations à l'enseignement et une concernant les formations à l'éducation.

D'un côté, les **formations à l'enseignement** comprennent :

- le Bachelor en enseignement primaire (BP)
- le Master en enseignement pour le degré secondaire I
- le Diplôme en enseignement pour le degré secondaire II (Master of Advanced Studies)
- le Master en enseignement spécialisé (MAES)

De l'autre côté, les **formations à l'éducation** comprennent :

- la Maîtrise universitaire en éducation précoce spécialisée (MAEPS)
- le Master en sciences et pratiques de l'éducation (MASPE)
- le Master en didactique disciplinaire (MADD)
- le Master en didactique de l'éducation physique et du sport (MADEPS)

La HEP propose également des formations continues attestées et des formations postgrade. Les formations postgrade mènent à trois types de certification : Certificate of Advanced studies (CAS), Diploma of advanced studies (DAS), Master of advanced studies (MAS).

Les sites de la HEP

La HEP Vaud est répartie sur deux sites qui se trouvent dans la ville de Lausanne: HEP Cèdres et HEP Docks. Le site principal est celui des Cèdres; il est constitué de 9 bâtiments dont l'Aula des Cèdres, le bâtiment principal de Cour 33 et celui de l'avenue des Bains 21. Le site des Docks comprend quant à lui les bâtiments de Sébeillon 1 et de Sévelin 46.

Chaque bâtiment est identifié par un code spécifique, correspondant à l'initiale de la rue dans laquelle il se trouve et à son numéro. Par exemple, le bâtiment localisé à l'avenue de Cour 25 sera indiqué par C25.

Plan des sites :

<https://www.hepl.ch/accueil/acces-rapide/pratique/acces-et-plan-du-campus.html>

Bibliothèque de la HEP

La HEP a aussi sa propre bibliothèque (BU HEP) qui est située au rez-de-chaussée du bâtiment principal (C33). Le site de la bibliothèque de la HEP fait partie de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCUL). Les cinq autres bibliothèques qui font partie du réseau de BCUL sont le Site Unithèque, le Site Riponne, le Site Internef, le Site Renens, le Site Provence. Grâce à ton statut de doctorant·e tu peux obtenir une carte «lecteur privilégié» qui te donne le droit d'emprunter les livres et des documents pour une très longue durée (généralement pour un semestre). De plus, sache que tu peux faire la demande de livraison des livres des autres sites de la BCUL et la bibliothèque de la HEP se charge de les amener sur son site pour que tu puisses les récupérer sur place. Enfin, la bibliothèque propose également des formations pour les collaborateurs·trices de la HEP comme de formation sur Zotero, recherche bibliographique dans des bases des données etc.

<https://www.bcu-lausanne.ch/formation/les-formations-du-site-hep-vaud-en-videos/>

Maintenant que tu es expert·e du fonctionnement institutionnel de la Haute École, il nous faut te dire deux mots de ton statut particulier dans cette grande maison...

«Faire une thèse» n'est pas une activité qui se réduit à la conception ainsi qu'à l'écriture d'une thèse de doctorat, comme on pourrait le penser. En réalité, s'engager dans un parcours doctoral signifie plusieurs choses. S'il s'agit effectivement de s'exercer au métier de chercheuse ou de chercheur – via la réalisation d'une thèse, mais aussi d'autres projets de recherche –, il y est aussi question de suivre une formation doctorale afin d'en apprendre les rouages, et de se former comme formatrice ou formateur en participant activement à la mise en œuvre d'activités de formation diverses.

Les thèses de doctorat peuvent être réalisées dans le cadre d'institutions de formation dotées d'une école doctorale, c'est-à-dire un espace de formation pour armer théoriquement et méthodologiquement les chercheuses ou les chercheurs en devenir. En Suisse, au niveau tertiaire, c'est le cas pour les universités, mais pas pour les Hautes Écoles (qu'elles soient spécialisées ou pédagogiques).

L'inscription en thèse

Ainsi, la HEP Vaud n'est pas une institution de formation habilitée à délivrer des doctorats (Swissuniversities, p. 6). Par conséquent, afin d'être en mesure d'obtenir le titre, une inscription en thèse auprès d'une institution ayant une telle habilitation est requise. Cette inscription peut tout autant être effectuée auprès d'une université suisse qu'étrangère, pour autant que les conditions (temps à disposition et/ou coût financier à supporter notamment) le permettent.

L'article 4 du règlement sur les assistants à la HEP précise que l'inscription en thèse se doit d'être effectuée au plus tard une année après l'engagement à la HEP Vaud. Comme le précise la charte du doctorant, c'est à la doctorante ou au doctorant que revient la responsabilité de prendre «les mesures nécessaires pour s'informer sur les conditions d'inscription en thèse dans l'université choisie afin d'entreprendre les démarches requises en temps voulu». Mais sois-en rassuré·e : dans les faits, les temporalités étant variables d'une université à une autre, il peut arriver que ce délai soit dépassé sans que cela ne compromette le renouvellement du contrat d'assistantat.

En effet, dans le courant de la première année, deux principaux éléments concernant le projet de thèse sont à définir afin d'être en mesure de concrétiser une inscription administrative en thèse auprès d'une université : la définition du sujet de thèse, et le choix de la co-directrice ou du co-directeur. Une fois ces deux éléments clarifiés entre les trois parties (toi, ta directrice ou ton directeur HEP et la co-directrice ou le co-directeur de l'Université partenaire), le projet doctoral se doit d'être précisé par le biais d'un document écrit, dont les exigences en termes de longueur et de contenu varient selon l'institution de rattachement visée. L'inscription en thèse peut être liée ou non au moment de dépôt de ce document, qui peut prendre le nom de «canevas» ou de «projet de thèse».

L'encadrement de la thèse

En ce qui concerne le partenariat à conclure entre la HEP Vaud et l'institution partenaire au sein de laquelle la co-directrice ou le co-directeur pressenti travaille, plusieurs types d'encadrement existent. Il s'agit de la co-tutelle et de la co-direction, cette dernière étant la plus courante. Dans les deux configurations, si une personne supplémentaire fait partie de la direction du travail, on parle alors de co-encadrement.

La co-direction: une codirection – aussi appelée «partenariat de thèse» – implique d’être suivi par un·e directeur·trice de thèse de la HEP, en collaboration avec un·e professeur·e d’une autre université, soit une institution disposant de l’habilitation à délivrer un titre de docteur. Les deux font alors partie du jury de thèse, et cette situation donne lieu à une soutenance et à la délivrance d’un seul diplôme.

La co-tutelle: selon Swissuniversities, le terme de «cotutelle de thèse» ne s’applique qu’aux collaborations entre hautes écoles disposant toutes deux du droit de délivrer des doctorats (ce qui n’est pas le cas pour la HEP Vaud). Selon l’UNIL, une co-tutelle implique une immatriculation auprès de deux institutions habilitées à délivrer un titre de docteur, ainsi que la signature d’une convention de cotutelle. Afin que cette convention puisse être signée, les deux institutions doivent préalablement avoir conclu un accord de collaboration entre elles, sans quoi la décision se fait au cas par cas. Cette situation donne lieu à une recherche doctorale supervisée conjointement par deux directeurs, ainsi qu’à une soutenance, mais à la délivrance de deux diplômes.

Qui peut diriger ma thèse ?

Il faut distinguer les personnes dites «habilitées» à diriger une thèse de doctorat, de celles «autorisées» à le faire. Les personnes habilitées sont des personnes reconnues officiellement comme étant compétentes pour assurer seules la direction du travail doctoral, tandis que les personnes autorisées ne peuvent accompagner une thèse que si une personne habilitée de la même université l’est aussi.

En Suisse

En Suisse, les personnes en charge de la direction d’une thèse ont généralement le statut de professeur·e-s, souvent ordinaires, associé·e-s et extraordinaires. Il arrive aussi que des maîtres d’enseignement et de recherche (MER), des privat-docents ou professeur·e-s titulaires puissent diriger un travail doctoral, dans le cas où celui-ci s’inscrit dans leur domaine d’expertise (OSPS, p. 12).

En France

Dans les universités françaises, les personnes détentrices d’une Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) peuvent exercer la fonction de directrice ou de directeur de thèse (article 16 de l’Arrêté du 25 mai 2016). La direction scientifique du projet doctoral peut être éventuellement assurée conjointement avec une co-directrice ou un co-directeur.

En Belgique

En Belgique, les critères déterminants si une personne est considérée comme habilitée à diriger une thèse varient d’une université à une autre. De manière générale néanmoins, il est indispensable que la personne soit docteur·e, et au bénéfice d’un contrat de travail stable (membre du personnel académique définitif, contrat à durée indéterminée, mandataire permanent, etc.). C’est le cas à l’ULB, à l’UCL, à l’UNamur (cf. règlements d’études).

Quelques pistes pour un travail efficace

Trouver son mode de fonctionnement et ses outils de travail est primordial pour un travail plus efficace durant la réalisation de la thèse. Tu trouveras à la suite quelques conseils.

Suivre des formations

Te former à la recherche documentaire, à la consultation de littérature grise, à l'écriture académique, à l'anglais académique... Les formations peuvent être suivies dans le cadre de ton Université de rattachement, des summer schools, ou directement à la HEP.

Mettre de l'ordre dans la masse d'informations que tu manipules au quotidien

Organiser la barre d'onglets de ton navigateur internet avec les différentes pages web fréquemment consultées (telles que les différentes plateformes de recherche bibliographique comme: Renouvaud, Google Scholar, PsycNet, ProQuest, PubMed, CAIRN...).

Organiser tes lectures de manière efficace dès le début (voir le tableau ci-dessous pour quelques suggestions de logiciels).

Rester informé·e de l'actualité du terrain et/ou de la recherche

- T'abonner aux newsletters des institutions ou associations en lien avec ton projet de recherche.
- Éplucher les newsletters de veille de différents canaux (HEP Vaud, Universités...) afin d'être au courant des articles scientifiques ou de presse paraissant dans son domaine.
- Créer un compte ResearchGate/Cairn etc. et commencer à s'abonner aux profils des chercheurs de ton domaine.
- Créer des alertes sur les moteurs de recherche (ex. Google Scholar) et sur les bases de données (ex. Psychinfo) à propos de tes sujets de recherche.
- Créer ta propre veille documentaire en sollicitant l'aide des documentalistes universitaires.

Utiliser des logiciels adéquats

Cisco	Pour connection via VPN
Mails Outlook, Zoom, Teams, Google Document	Pour la communication avec tes collègues
DeepL, Linguee, Reverso	Pour la traduction des documents
Zotero, Endnote	Pour tes références bibliographiques
Mendeley, Evernote	Pour se créer une bibliothèque de lectures (possiblement partagée)
Draw.io, Mindmup, Omnigraffle	Pour faire des cartes mentales et connecter les idées
Switchdrive, Dropbox, OneDrive, Googledoc	Pour stocker des fichiers (l'utilisation de Dropbox est possible mais l'usage est privé). En outre, chaque collaborateur·trice de la HEP a droit à deux disques durs de 12 teras.
Word, Scrivener, LaTeX	Pour la rédaction des différents documents, thèse incluse
Maxqda, Nvivo, Transana, SPSS, Jamovi	Pour l'analyse des données qualitatives ou quantitatives

Le format rédactionnel de la thèse

Une thèse peut prendre deux formes, à savoir la monographie ou la thèse par articles. (OSPS, p. 14). La monographie est plus populaire que la thèse par articles dans les contextes francophones, ainsi qu'en sciences humaines et sociales. Dans le cas du choix de la thèse par articles, il se doit d'être justifié.

La monographie

La thèse monographique correspond à une organisation en chapitres, articulant les différentes parties de la réflexion doctorale. Le travail final prend la forme d'un manuscrit qui peut faire l'objet d'une publication suite à la soutenance.

La thèse par articles

La thèse par articles consiste en la présentation d'un travail doctoral sous la forme d'un certain nombre de travaux scientifiques préparés pour être soumis à publication. Ces derniers peuvent notamment prendre la forme d'articles de revue scientifique, de chapitres de livre, ou d'articles de conférence publiés. Le point commun entre ces différents formats étant toujours leur soumission à un processus d'évaluation par les pairs, qui doit pouvoir être démontré.

Le document final prend la forme d'une longue introduction suivie de la présentation des résultats que sont les publications, et d'une discussion générale des résultats.

	Avantages	Inconvénients
Monographie	<ul style="list-style-type: none">- avoir un fil rouge clair favorisant la cohérence du propos général- bénéficier d'une plus grande flexibilité rédactionnelle- avoir de nombreux points de repères dans son domaine	<ul style="list-style-type: none">- réduire drastiquement son propos en vue de publier son travail monographique sous forme d'articles- ne pas proposer son travail sous un format plus moderne
Par articles	<ul style="list-style-type: none">- connaître et se familiariser à la pratique de la publication académique- prendre part à des collaborations scientifiques- alimenter le CV de publication en vue de poursuivre une carrière académique- paver l'avancée de la thèse d'échéances- toucher des lecteurs partageant ses intérêts intellectuels	<ul style="list-style-type: none">- publier avec des co-auteurs peut être un élément reproché au doctorant- être soumis aux difficultés inhérentes à un travail de collaboration- avoir à affronter le feedback parfois sévère des réviseurs- obtenir l'autorisation des revues pour publier dans les chapitres de sa thèse

Sources: [article de blog référencé](#), [vidéo YouTube](#)

Le choix de la langue

Certaines universités, et ce toujours en accord avec tes directeur·trice·s de thèse, offrent le choix de la langue pour la rédaction scientifique. Celle-ci est généralement soit le français soit l'anglais.

Formation doctorale

Dans la plupart des universités, la formation doctorale est un prérequis pour l'obtention du titre de doctorat.

Thèse dirigée par une des universités romandes

La CUSO (Conférence Universitaire de Suisse Occidentale) propose gratuitement des activités doctorales aux doctorant·e·s immatriculé·e·s auprès d'une des quatre universités romandes (à savoir les Universités de Fribourg, Genève, Lausanne, et Neuchâtel), de l'Université de Berne, ou encore d'un institut membre associé (IHEID, ISDC). Les formations de la CUSO couvrent une pluralité de domaines. Il existe différents programmes doctoraux CUSO, de manière à répondre à la diversité des sujets de thèse. Un programme transversal de compétences génériques, ainsi que les journées EDSE (Études Doctorales en Sciences de l'Éducation), sont également proposés aux doctorant·e·s CUSO immatriculés auprès de l'une des quatre universités romandes.

<https://www.cuso.ch/>

Thèse en didactique disciplinaire

La HEP Vaud fait partie des hautes écoles partenaires du 2Cr2D, soit le Centre de Compétences Romand de Didactique Disciplinaire. Ce centre propose un programme doctoral gratuit pour les doctorant·e·s de ses institutions partenaires travaillant à la réalisation d'une thèse en didactique disciplinaire. Les didactiques disciplinaires soutenues par ce programme doctoral sont les suivantes: Arts et technologies, Apprentissages fondamentaux, Didactique comparée, Langues étrangères, Français, Éducation physique et sportive, Mathématiques et informatique, Sciences de la nature, Sciences humaines et sociales. L'offre de formation proposée comporte des enseignements épistémologiques, méthodologiques et de contenu, communs aux différentes didactiques, assurés par des expert·e·s reconnu·e·s aux niveaux suisse et international.

<https://www.2cr2d.ch/programme-doctoral-didactique-disciplinaire/>

Thèse dirigée par une université étrangère

Les doctorant·e·s immatriculé·e·s auprès d'une université étrangère pour leur codirection s'adressent à leur université afin de se renseigner concernant l'offre de formation doctorale existante dans leur cadre.

Échanges et mobilité

Il est à noter que des possibilités de mobilité existent pour des périodes de durée variable.

<https://collaborateur.hepl.ch/accueil/mes-activites/ressources-humaines/formation-et-developpement-profe/soutien-a-la-mobilite.html>

Summer schools et Journées doctorales

Des moments de formation s'adressant aux jeunes chercheurs sont aussi proposés de manière ponctuelle par des institutions de formation diverses, souvent sur une journée ou une semaine en période de vacances.

La relation avec le directeur-trice de thèse HEP

L'entente entre l'assistant·e et la directrice ou le directeur de thèse ainsi que la clarté sur les objectifs de travail sont des éléments fondamentaux pour le déroulement de la thèse. La relation professionnelle entre la·le doctorant·e et son·sa directeur·trice est avant tout une relation humaine, appelée à durer plusieurs années. Il s'agit de garantir des conditions favorables à l'avancement de ta thèse. La Charte du doctorat (2018) émet des recommandations à propos de cette relation, en proposant de clarifier les rôles et responsabilités de chacune des parties.

Nous te conseillons de clarifier en amont les attentes respectives en ce qui concerne les échéances de différents projets, la thèse incluse, ainsi que, si tu le souhaites, d'établir des séances régulières de mise au point. Cela peut aider à t'assurer que tu aies suffisamment de temps assigné à la réalisation de cette dernière (au moins 50% de ton taux d'engagement, cf. Art. 7 du règlement sur les assistants à la HEP Vaud).

Si la première partie de ce guide est consacrée plutôt à ta vie en tant que doctorant·e, voici maintenant quelques éléments sur ta vie d'assistant·e à la HEP.

Attention, ils sont un peu comme les escaliers de Poudlard: ils aiment changer!

En effet, la HEP est une institution qui est constamment en train d'évoluer et se transformer. Il est possible que pendant tes années d'assistantat, le cadre administratif et l'organisation générale (y compris ce que nous écrivons dans ce guide) soient modifiés.

Le cadre administratif

Comme tu le sais probablement, ton engagement en tant qu'assistant·e a une durée de cinq ans et il est réparti sur trois contrats de durée respective d'1+2+2 ans.

Au moment où nous écrivons, le travail d'assistantat est réglementé par les documents suivants:

- le règlement 419.11.3 sur les assistants à la Haute école pédagogique (RA-HEP);
- la directive 03_03 sur le cahier de charges des enseignants HEP (cette dernière est à présent en cours de révision);
- la Charte du Doctorat de la HEP Vaud.

En outre, à chaque signature de contrat, un cahier de charge est à remplir avec ta directrice ou ton directeur de thèse HEP, ton ou ta responsable d'UER et éventuellement ton ou ta co-encadrant·e hors HEP.

Le travail d'assistantat

Le travail d'assistantat occupe une partie très importante de ton temps à la HEP et il te permettra d'acquérir des compétences non seulement dans le domaine de la recherche, mais aussi dans celui de l'enseignement universitaire, de la formation, du travail en équipe, etc.

Tes activités sont indiquées dans le cahier de charge et varient beaucoup en fonction de l'UER dans laquelle tu te trouves. Parmi quelques exemples des tâches qui peuvent t'être confiées figurent le soutien administratif, la participation au travail de recherche (par exemple la prise de données, leur analyse, la relecture de manuscrits pour les éditeurs, etc.), l'enseignement des séminaires, le soutien pédagogique pour les cours (p.ex. gestion de la page moodle), la direction de travaux de mémoire, ou encore l'organisation d'évènements tels que des colloques ou conférences.

Une grande liberté peut parfois t'être conférée, tu devras veiller à ce que chaque année tes activités soient adaptées à ton niveau d'expertise. Il sera important d'être en mesure de pouvoir exprimer ton ressenti en vue de permettre une clarification des tâches à accomplir, mais aussi de prendre des initiatives et proposer tes idées.

En outre, tes activités pourront changer d'un semestre à l'autre (voire entre semestre et intersemestre) et te reviendra la responsabilité de la gestion des horaires, des moments de repos et la répartition entre ton travail de thèse et d'assistantat.

Astuces et conseils pratiques

Voici enfin quelques conseils pratiques pour démarrer et poursuivre au mieux l'assistantat à la HEP.

N'hésite pas à demander de l'aide, des conseils ou des renseignements à des membres de ton UER, à d'autres doctorant·e·s, ou au personnel administratif de la HEP. En particulier :

- en tant qu'assistant·e, tu es inscrit·e par défaut à l'Association des Assistant·e·s de la HEP Vaud (AdA-HEP). Tu peux trouver quelques informations concernant sa fonction sur le site de la HEP, et plus précisément sur cette [page](#). Tu peux également contacter le comité de l'association à l'adresse ada@hepl.ch.
- Pour les éventuels soucis informatiques ou technologiques, tu peux toujours t'adresser au personnel de l'Unité Informatique. Un bureau de support est ouvert en semaine en salle C33-316 et tu peux également les contacter via la plateforme [Helpdesk](#).
- Si tu ne connais pas encore cette plateforme, voici de quoi il s'agit en quelques mots : c'est un service de *ticketing* en ligne pour gérer à distance les requêtes du personnel. Pour toute problématique (informatique ou concernant l'infrastructure), demande de réservation ou d'intervention du personnel de support, il suffit de leur écrire un petit message (un *ticket*) en spécifiant ta demande et le niveau d'urgence. Sur la barre de menus de ton ordinateur HEP se trouve un lien direct vers le Helpdesk.
- Tu peux aussi trouver sur ton menu le lien vers le portail [My HEP](#), contenant plusieurs applications et plateformes indispensables pour ton travail. Entre autres :
 - La plateforme IS-Academia ;
 - L'outil pour saisir les notes de frais ;
 - Les plateformes RPR, ORFEE et CCR PRO (qui seront importantes pour ton travail de recherche) ;
 - Les indications concernant les horaires des cours et les salles disponibles ;
 - La plateforme Moodle ;
 - Le service de réservation des salles ;

En plus de ce qui a été déjà mentionné, la HEP compte 14 unités de service qui peuvent apporter leur soutien dans les domaines les plus divers. Tu peux consulter [ce lien](#) pour les découvrir.

Selon plusieurs assistant·e·s, il peut s'avérer compliqué de jongler entre l'assistantat et la thèse. Le conseil qu'ils donnent est de concentrer le plus possible les tâches d'assistantat sur quelques journées de la semaine, de manière à libérer des jours entiers à consacrer seulement à la thèse.

Les aspects financiers

Les aspects financiers généraux liés à notre travail, par exemple le financement du poste, le salaire, l'adaptation au coût de la vie ou les jours de vacances sont indiqués dans le [règlement 419.11.3](#) sur les assistant·e·s à la Haute école pédagogique (RA-HEP).

L'approfondissement de ces aspects, ainsi que tout ce qui concerne le contrat de travail, les impôts ou la cotisation dépassent le propos de ce guide. Des informations détaillées peuvent être repérées sur la page consacrée aux [Directives et décisions du Comité de direction](#) sur le site internet de la HEP.

En ce qui concerne cette section, nous nous limitons à mettre en évidence certains éléments de la gestion des frais qui ne sont pas directement inclus dans notre salaire.

En premier lieu, il est important de distinguer les frais liés à l'activité professionnelle d'assistant·e de ceux qui sont liés spécifiquement au doctorat.

Les frais liés à l'activité professionnelle d'assistant·e sont couverts par la HEP via un système de notes de frais, qui doivent être approuvées par la ou le responsable d'UER et par l'Unité Finances. La plateforme pour saisir ses notes de frais se trouve sur le portail «My HEP». En remplir une pour la première fois n'est pas très simple. Nous te conseillons de le faire avec un·e collègue ou avec la ou le secrétaire de ton UER. Les détails de ce qui peut être remboursé se trouvent dans la [directive 00_13](#).

Par rapport aux frais liés au doctorat, l'article 24 du règlement 419.11.3 stipule: «les assistants s'acquittent par ailleurs des taxes prévues par la haute école partenaire au titre d'immatriculation au doctorat». L'immatriculation dans l'université partenaire (auprès de laquelle tu es inscrit·e en thèse), ainsi que les taxes universitaires, est donc à ta charge.

Par contre, pour tout ce qui est lié aux déplacements pour les rencontres avec tes co-encadrant·e-s, te rendre sur ton terrain de thèse ou participer à des colloques ou des conférences, la situation est très variable d'une UER à l'autre. Une enquête menée auprès des assistant·e-s en 2019 a montré en particulier que les frais de déplacement pour les réunions avec les co-encadrant·e-s sont souvent payées par les doctorant·e-s, contrairement aux frais de déplacement sur le terrain de thèse. Pour les doctorant·e-s ayant une co-direction à l'étranger, il est toutefois possible de demander des subsides ou des financements externes (par exemple auprès de Swissuniversities) via une démarche administrative spécifique. Tu peux contacter le personnel du [Grants Office](#) si tu te trouves dans ce cas de figure. Par ailleurs, le Grants Office peut t'aider à financer une partie de tes activités. Tu trouveras de plus amples informations en te connectant à ton portail collaborateur et en suivant ces rubriques: «À votre service» > «Grants Office» > «Projets – opportunités de soutien (liste non exhaustive)» > «Doctorantes et doctorants – possibilités de financement (PDF)».

Concernant la participation à des colloques et/ou à des écoles doctorales, dans la plupart des UER, ce sont ces dernières qui couvrent les frais. Par contre, chaque unité a ses règles. Dans certaines, par exemple, le remboursement des frais de participation est accordé uniquement en cas de présentation d'une communication.

Finalement, dans le cas des doctorant·e-s financé·e-s par le Fonds National Suisse (FNS), qui donc ne sont pas forcément des assistant·e-s, le remboursement dépend du projet auquel ils ou elles sont rattaché·e-s. La démarche pour se faire rembourser passe en tout cas via une note de frais.

Les finances sont importantes, mais ta vie sociale l'est encore plus! Le maintien d'un rythme équilibré entre le travail et les moments de repos est primordial pour garder une hygiène de vie saine et prendre soin de ta santé mentale. Pour ce faire, il est important de consacrer régulièrement des moments dans ta semaine pour des activités sociales et physiques et de tenter de les respecter.

Équilibre vie privée - vie professionnelle

Voici différents moments qui peuvent selon nous représenter des opportunités de créer des liens et favoriser ton bien-être :

- Les rencontres informelles comme les repas ou les pauses-café au sein de ton UER sont des moments importants pour nouer des liens entre collègues.
- Les rencontres entre doctorant·e·s permettent de renforcer la cohésion et le soutien entre personnes faisant face aux mêmes difficultés que soi. Les membres de l'Ada organisent ponctuellement des midis de présentations de thèse, ainsi que des apéritifs à raison d'une fois par mois. N'hésite pas à y participer!
- La HEP propose également des activités variées et gratuites, dans ses locaux entre 12 h et 13 h. Les activités sportives et de détente figurent sur le site de la HEP. Une salle de musculation est également à disposition entre 8 h 00 et 18 h 30 moyennant une inscription payante (Fr. 40.-/année). D'autres activités (par exemple les midis-concerts) sont proposées ponctuellement.
- N'oublie pas que les balades dans la nature, les sorties avec tes ami·e·s et surtout tes loisirs peuvent aussi t'aider à te ressourcer et à déconnecter du travail.

Le jardin pédagogique de la HEP... Le jardinage rend heureux

Un endroit qui aide les assistant·e·s à se ressourcer est le jardin pédagogique de la HEP. Créé par les assistant·e·s de la HEP en 2014, il s'étend aujourd'hui à l'est du bâtiment de C31 sur une parcelle d'environ 400 m². C'est un espace pédagogique, convivial et ouvert à toutes et tous.

Depuis l'été 2019, l'équipe de jardiniers·ères s'est agrandie. Au-delà de tous les membres de la HEP, elle accueille actuellement deux garderies, des familles et des retraité·e·s du quartier. Au total, une trentaine de personnes y participent, à la mesure de leur envie et du temps disponible.

Les jardiniers·ères prennent soin de cette parcelle en expérimentant des techniques issues de la permaculture et en utilisant des graines et plants issus de l'agriculture biologique. Aucune partie de la parcelle n'est réservée ou privatisée, chacun et chacune peut y planter ou transformer ce qu'il ou elle veut.

Le jardin est un espace collectif réunissant une communauté d'apprentissage et de partage répondant à certaines missions inclusives et de durabilité chères à la HEP. Des contacts ont été noués avec les paysagistes du Canton, le Jardin botanique, la grainothèque de Mont-riond et le service des parcs et jardins de la Ville de Lausanne.

Si tu es intéressé·e à participer, n'hésite pas à contacter l'adresse suivante : jardin@hepl.ch.

Que faire en cas de situations difficiles au travail ?

Dans ce guide, nous te dévoilons quelques conseils pour vivre au mieux ton expérience de doctorat. Toutefois, des moments difficiles peuvent surgir. Si tu te sens en difficulté, n'hésite pas à en parler, car l'isolement n'aide pas. En cas de situation problématique au travail (conflits, harcèlements, etc.), n'hésite pas à contacter les personnes ou les services avec qui tu te sens le plus à l'aise :

- Tes responsables hiérarchiques
- Le personnel de la commission du personnel (COPER)
- Le service des ressources humaines
- Le comité de l'AdA
- Et d'autres mesures actives en continu

Soutien psychologique

Quand les ressources autour de toi se révèlent insuffisantes, et que les épreuves rencontrées commencent à t'empêcher d'accomplir ton travail, n'hésite pas à consulter un professionnel de la santé.

L'université de Lausanne est dotée d'un service de psychologie auprès duquel il est possible d'être orienté·e vers un soutien professionnel. Ce service de consultation propose des entretiens individuels et des conseils personnalisés ainsi qu'un accompagnement psychologique relatif aux problèmes vécus dans le cadre professionnel comme la gestion du stress, les méthodes de travail, etc.

<https://www.unil.ch/files/live/sites/consultation/files/home/Plaque%20r-v.pdf>

La vie festive de Lausanne

Comme souligné déjà précédemment, c'est indispensable de garder un équilibre entre ta vie professionnelle et ta vie personnelle. Si tu es nouveau-nouvelle à Lausanne, sache que tu as la chance d'atterrir dans une ville qui, en plus d'être belle, offre une large gamme d'activités culturelles et festives. Afin de t'en donner un aperçu, on t'a préparé une petite liste comportant quelques sorties culturelles et festives à faire ainsi que des endroits sympas à visiter à Lausanne.

Malgré sa petite taille Lausanne a un nombre important de musées. Parmi ceux à ne pas manquer, on te conseille le Musée Olympique, consacré à l'histoire des jeux olympiques. En effet, pour la petite histoire, Lausanne est la Capitale Olympique et abrite le CIO (Comité International Olympique) depuis 100 ans. Autrement, si tu souhaites en apprendre plus sur l'histoire de la ville on te recommande le musée historique de Lausanne, qui est situé juste en face de la Cathédrale dans la vieille ville. Dans le cas où tu aimerais l'art, on te propose le musée de l'Art Brut, le musée cantonal des Beaux-Arts, la Fondation de l'Hermitage ainsi que la Plateforme 10.

Lausanne est aussi *the place to be* pour les amateur·trice·s de musique. Un nombre important de festivals y prend place chaque année. Parmi eux, nous pouvons citer le Festival de la Cité, le JazzOnze+, le Lausanne Underground Film & Music Festival et le Label Suisse... Mais à quelques kilomètres de Lausanne seulement, tu pourras profiter des programmations musicales riches des fameux festivals du Montreux Jazz et du Paléo, qui accueillent chaque année une vaste palette d'artistes connus au niveau national et international.

Enfin, Lausanne n'a rien à envier aux autres villes helvétiques en ce qui concerne sa vie nocturne. Si tu aimes rencontrer de gens sympas, échanger autour d'un verre ou même danser, voici quelques bars sympas qu'on te propose : le Lacustre, la Jetée de la compagnie, la Mise en Bière, les Docks, the Great Escape, le Café de Grancy, la Girafe, Ta Cave, le King Size.

Voici quelques liens qui peuvent t'être utiles pour trouver des événements :

<https://www.lausanne.ch/vie-pratique/culture.html>

<https://monbillet.ch>

<https://www.tempslibre.ch>

<https://ladecadanse.darksite.ch>

Nous espérons que ce guide t'aura apporté quelques réponses aux questions que tu te poses ! ;) Nous te souhaitons la bienvenue à la HEP et un bon démarrage dans ton parcours au sein de l'institution !

ANNEXE I: Glossaire des acronymes

Quelques acronymes spécifiques à la HEP

<https://praticien-formateur.hepl.ch/files/live/sites/files-site/files/centre-soutien-formation-pratique-etablissement/acronymes-cefope-hep-vaud.pdf>

ANNEXE II: Ressources utiles pour accompagner l'écriture

Je pars en thèse. Conseils épistolaires aux doctorants

<https://www.cepadues.com/livres/sciences/information-communication/1360-je-pars-en-these-conseils-epistolaires-aux-doctorants-9782364938564.html>

La thèse: Un guide pour y entrer... et s'en sortir

<https://books.openedition.org/pum/4094>

La recherche en éducation: étapes et approches

<https://www.jstor.org/stable/j.ctv69sv3w>

Writing Research Articles for Publication

http://languages.ait.ac.th/wp-content/uploads/sites/18/2018/08/Writing-Research-Articles-for-Publication1.pdf?utm_source=LinkedIn&utm_medium=Post&utm_campaign=Social

Les normes APA (7^e éd.)

<https://etudiant.hepl.ch/files/live/sites/files-site/files/filiere-ps/programme-formation/normes-apa-stage-maeps-fps-hep-vaud.pdf>

Carnet de thèse

<https://www.seuil.com/ouvrage/carnets-de-these-tiphaine-riviere/9782021125948>

ANNEXE III: Ressources liées aux aspects administratifs

«Cotutelles et partenariats de thèse entre hautes écoles suisses et partenaires en Europe et en Israël», une note explicative élaborée par Swissuniversities:

https://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Forschung/Cotutelles_de_these/Note_explicative.pdf

Positionnement de Swissuniversities sur le doctorat (Swissuniversities):

https://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Empfehlungen_und_Best_Practices/swuPositionDoctorat2021_fr.pdf

Caractéristiques des études doctorales en Suisse et recommandations de la Chambre des hautes écoles universitaires (Swissuniversities):

https://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Kammern/Kammer_UH/Caracteristiques_et_recommandations_concernant_les_doctorats_F_Def_20021....pdf

Inventaire des standards minimaux relatifs au doctorat (Observatoire Science, Politique et Société, OSPS):

https://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Kammern/Kammer_UH/Rapport_final_Inventaire_standards_minimaux_CRUS.pdf

Cotutelle et co-direction de thèse (UNIL):

<https://www.unil.ch/formations/fr/home/menuinst/doctoratform-continue/cotutelle-et-co-direction.html>

Conditions de réussite de la supervision doctorale. Pistes concrètes pour les doctorants et les personnes qui les encadrent (Université de Fribourg):

https://www.unil.ch/files/live/sites/graduatecampus/files/home/docs-theses/Brochure_ConditionsPhD_2020.pdf

Structure de l'école Vaudoise:

<https://www.vd.ch/themes/formation/scolarite-obligatoire/deroulement-de-lecole-obligatoire-dans-le-canton-de-vaud/>

ANNEXE IV: Liens relatifs à l'inclusion des étudiant·e·s étranger·e·s

Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI)

<https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/departements/departement-de-leconomie-de-linnovation-et-du-sport-deis/bureau-cantonal-pour-lintegration-des-etrangers-et-la-prevention-du-racisme/>

Bureau lausannois pour les immigrés de la Ville de Lausanne (BLI)

<https://www.lausanne.ch/vie-pratique/integration.html>

Le groupe de travail ayant contribué à la réalisation de ce guide est constitué de Myrto Atzeman, Myriam Garcia Perez, May Majed, et Sara Presutti.



**Haute école pédagogique
du canton de Vaud**

Association des assistants HEP

Avenue de Cour 33
CH-1014 Lausanne

ada@hepl.ch

www.hepl.ch